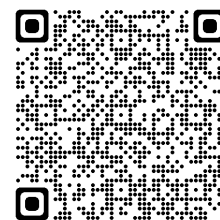


## Rencontre avec les personnes enseignantes en francisation

### Documents de référence et Hyperliens



#### Guide du ministère “Intégration et réussite des élèves issus de l’immigration et Éducation interculturelle” 2022-2023

- [Guide - Intégration et réussite des élèves issus de l’immigration et éducation interculturelle \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)
  - [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire\\_2022-2023.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2022-2023.pdf)
- À la page 8 du guide, on fait référence à l’article 7 du régime pédagogique et à l’article 1 de la loi sur l’instruction publique.
- À la page 11 du guide, on fait référence au cadre de référence sur l’accueil et l’intégration des élèves.

#### Régime pédagogique

- [Éditeur officiel du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)
- <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/rc/l-13.3,%20R.%208.pdf>

7. Des services d’accueil et de soutien à l’apprentissage de la langue française s’adressent à des élèves dont la langue maternelle n’est pas le français et qui, pour la première fois, reçoivent des services éducatifs en français et dont la connaissance de la langue française ne leur permet pas de suivre normalement l’enseignement. Ces élèves peuvent bénéficier de ces services de soutien à l’apprentissage de la langue française plus d’une année scolaire.

Ces services d’accueil et de soutien à l’apprentissage de la langue française visent à faciliter l’intégration de ces élèves dans une classe ordinaire où les services d’enseignement sont dispensés en français.

D. 651-2000, a. 7.

## Loi sur l'instruction publique

- [Éditeur officiel du Québec \(gouv.qc.ca\)](http://www.gouv.qc.ca)
- <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/lc/l-13.3.pdf>

### SECTION I

#### DROITS DE L'ÉLÈVE

**1.** Toute personne a droit au service de l'éducation préscolaire et aux services d'enseignement primaire et secondaire prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447, à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire où elle a atteint l'âge d'admissibilité jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire où elle atteint l'âge de 18 ans, ou 21 ans dans le cas d'une personne handicapée au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1).

Elle a aussi droit, dans le cadre des programmes offerts par le centre de services scolaire, aux autres services éducatifs, complémentaires et particuliers, prévus par la présente loi et le régime pédagogique visé au premier alinéa ainsi qu'aux services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable à la formation professionnelle établi par le gouvernement en vertu de l'article 448.

L'âge d'admissibilité à l'éducation préscolaire est fixé à 5 ans à la date déterminée dans le régime pédagogique; l'âge d'admissibilité à l'enseignement primaire est fixé à 6 ans à la même date.

1988, c. 84, a. 1; 1997, c. 96, a. 1; 2004, c. 31, a. 71; 2020, c. 1, a. 312.

## Portrait des élèves

- [AccueilIntegration 1 PortraitEleves.pdf \(gouv.qc.ca\)](http://www.gouv.qc.ca)
- [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration\\_1\\_PortraitEleves.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration_1_PortraitEleves.pdf)

## Organisation des services

- [AccueilIntegration 2 OrganisationServices.pdf \(gouv.qc.ca\)](http://www.gouv.qc.ca)
- [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration\\_2\\_OrganisationServices.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration_2_OrganisationServices.pdf)

## Protocole d'accueil

- [Document du CSS- disponible dans le SharePoint des SÉ dans la pastille Francisation-ILSS – Version PDF \(17 janvier 2023\)](#)
- [AccueilIntegration 3 ProtocoleAccueil.pdf \(gouv.qc.ca\)](http://www.gouv.qc.ca)
- [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration\\_3\\_ProtocoleAccueil.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration_3_ProtocoleAccueil.pdf)



Protocole d'accueil  
familles immigrantes |

## Des outils pour la mise en place du protocole d'accueil des élèves immigrants :

### Entrevue initiale :

- [Accueil Eleves Immigration Entrevue initiale Francais S FR.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)

### Outils d'évaluation initiale des compétences langagières en français

- **Primaire** : [Accueil Eleves Immigration Evaluation Francais Primaire S FR.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)
- **Préscolaire** : [Accueil Eleves Immigration Evaluation Francais Prescolaire S FR.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)

### Formations offertes par le ministère :

- [Offres de formation - Enseignement primaire et secondaire - Formation générale des jeunes - De janvier à juin 2023 \(gouv.qc.ca\)](#)

## Partenariat – École, famille et communauté

- [AccueilIntegration 4 Partenariat.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)
- [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration 4 Partenariat.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration 4 Partenariat.pdf)

## Des capsules vidéo

- Je n'ai pas trouvé le lien pour les capsules !

## Tous ces outils sont accessibles sur le site du ministère :

- [Immigration et éducation interculturelle | Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur \(gouv.qc.ca\)](#)
- <http://www.education.gouv.qc.ca/gouvernance-scolaire/aide-et-soutien/immigration-et-education-interculturelle/>